

# Montpellier

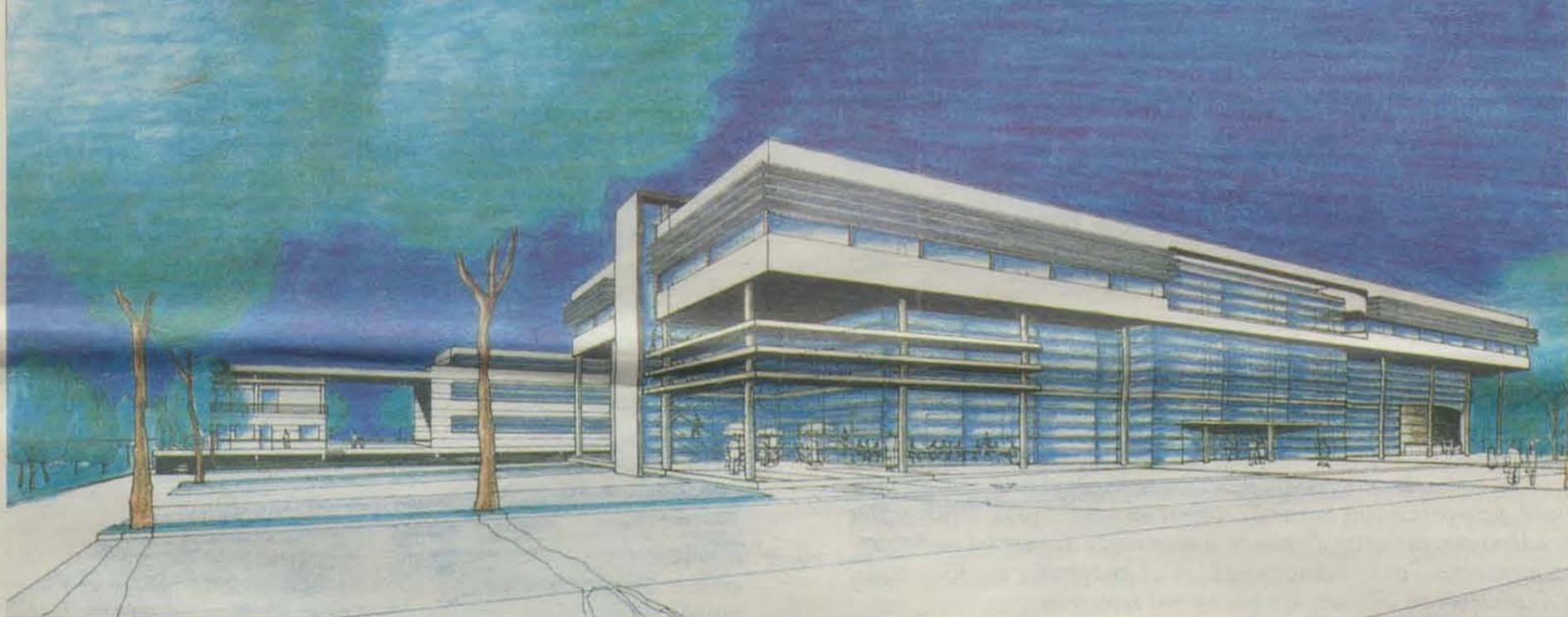


## Notre ville

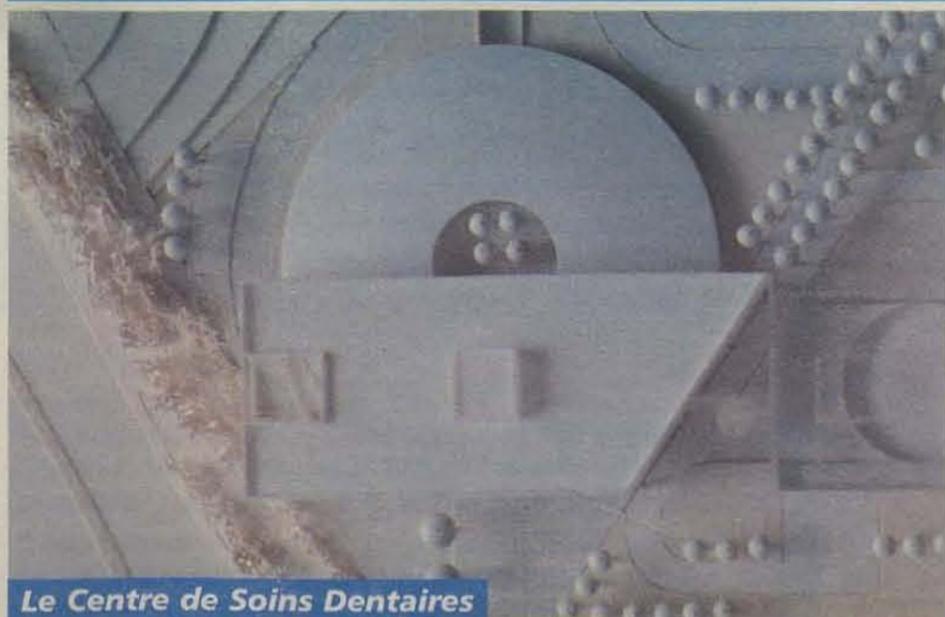
N° 178 OCTOBRE 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

### LA CONSTRUCTION DE LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE ET DU CENTRE DE SOINS DENTAIRES VA DÉMARRER A LA PAILLADE



*Le dossier qui était en instance depuis un an à cause d'un désaccord entre la Région et l'Etat est aujourd'hui débloqué. Le chantier va donc pouvoir démarrer et devrait être terminé à la rentrée universitaire de Septembre 95. La nouvelle faculté et le centre de soins sont construits par la Région et l'Etat sur un terrain fourni gratuitement par la ville.*



Le Centre de Soins Dentaires



La Faculté d'Odontogie

# PROPOS DE RENTREE SUR LA TRAME DE L'EMPLOI

**L**es mois de Septembre et d'Octobre évoquent inévitablement les problèmes de rentrée : rentrée dans le primaire qui concerne directement la Ville, mais aussi rentrée dans les collèges (essentiellement le fait du Département), rentrée dans les lycées (essentiellement le fait de la Région), et enfin rentrée dans les universités (qui relève pour l'essentiel de l'Etat).

Il est bien entendu que cette distinction ne concerne que les bâtiments. Pour la pédagogie et l'enseignement, c'est l'Etat qui est chef de file dans notre République laïque.

Voyons donc ces divers points sur la trame de l'emploi, car la jeunesse, après les études, veut avant tout un emploi. Or, le drame de notre société, c'est non seulement l'exclusion d'une partie d'entre nous (SDF, etc.), mais c'est aussi l'exclusion d'un nombre toujours croissant de jeunes d'un emploi fixe et stable. Ceci est inadmissible, et toute politique de tergiversations et d'immobilisme est à cet égard condamnable. C'est pourquoi, même si, nous le répétons constamment, le problème de l'emploi en économie de marché ne relève pas des collectivités locales, mais des chefs d'entreprise, et, à côté d'eux, de l'Etat maître de la politique économique, il n'en reste pas moins que les collectivités locales doivent tout faire pour seconder les efforts des chefs d'entreprise et de l'Etat. Nous n'abandonnerons jamais cette position qui est la nôtre depuis toujours. Voyons à l'épreuve des faits.

## RENTREE EN MATERNELLE ET PRIMAIRE

Elle s'est bien déroulée cette année. Tous les locaux mis en état cet été, ou nouvellement construits par la Ville de Montpellier (classe supplémentaire à Vertbois, Villeneuve d'Angoulême, Calmette), ou groupes scolaires entièrement neufs (maternelle et primaire du Petit Bard, primaire Alain Savary), étaient au rendez-vous. L'Inspection Académique, sur notre demande, a bien voulu donner les postes supplémentaires qui manquaient à Condorcet, à Villeneuve d'Angoulême ou ailleurs. Qu'elle en soit remerciée.

**Le nouveau groupe scolaire Joseph Delteil au Petit Bard**



L'effort n'est certes pas encore suffisant et les enfants ne peuvent cette année être accueillis en maternelle qu'à deux ans et demi. Au fil des années qui viennent, nous mettrons en place l'accueil à deux ans.

Le budget 1995 de la Ville comportera de nouveaux groupes scolaires pour continuer cette politique : primaire Blaise Pascal, étude de la 3ème et dernière tranche de la réhabilitation de l'école du Petit Bard - Joseph Delteil, construction d'un groupe scolaire primaire et maternelle, près du Mas d'Alco, qui portera le nom d'Emile

COMBES, fondateur de la laïcité et de l'école de la République au début de la IIIème République.

Les travaux d'aménagement des écoles et des restaurants scolaires iront bon train toute l'année qui vient et l'été 1995, pour rénover ces dernières et donner de l'emploi aux PME et aux artisans de la ville et du district.

Enfin, nous réhabiliterons des groupes scolaires trop "casernes" construits à la va-vite il y a trente ans. Après la réhabilitation, déjà effectuée ou en cours, au Lantissargues, au Près d'Arènes et au Petit Bard, viendra le tour de l'ensemble des écoles de la Paillade.

## RENTREE DES COLLÈGES

Ce secteur relève, pour les bâtiments, essentiellement du Conseil Général. Cependant, la loi et la morale incitent la Ville à s'y intéresser de près. Regrettons que la reconstruction du collège Paul Valéry dans le Quartier Chamberte - Paul Valéry - Estanove - Val de Croze n'ait pas été programmée pour 1995. Si ce retard est rattrapé, la Ville est prête à inscrire sa participation financière pour ce collège dès le budget 1995. Il en va de même pour le collège Las Cazes dont la réhabilitation doit commencer dans les meilleurs délais, et à laquelle la Ville participera également.

## RENTREE DES LYCÉES

Ces dernières années, les lycées Jean Monnet et Champollion à Montpellier et Lattes se sont fort heureusement ajoutés aux quatre lycées de Montpellier. Le projet d'un septième lycée à Castelnau est en soi une bonne chose, mais il est regrettable qu'il retarde encore les travaux de Mermoz (lycée et collège) dont il faut bien dire qu'on avait promis depuis longtemps qu'ils seraient faits, alors qu'on a seulement fait, au propre et au figuré, une rénovation de façade. Enfin, est-il besoin de dire que l'évolution des effectifs et la répartition géographique des lycées appellent la mise en place rapide, avant la fin de ce siècle, d'un huitième lycée sur Montpellier. La Ville est prête dès maintenant à entamer l'étude conjointe d'urbanisme et pédagogique avec le Conseil Régional.

## RENTREE UNIVERSITAIRE

C'est là le plus beau fleuron de la rentrée, tant pour l'intérêt de l'université que pour celui de l'emploi. Le plan Université 2000, décidé sous le gouvernement de BEREGOVY par Messieurs JOSPIN et ALLEGRE, est scrupuleusement respecté par M. FILLON, Ministre de l'Enseignement Supérieur. On peut voir là un bel exemple de continuité de l'Etat dans l'intérêt général dont il faut se féliciter.

Les 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments de recherches et de bureaux de l'Université Paul Valéry ont été livrés à la fin de l'été cette année. Les 5 000 m<sup>2</sup> pour l'ISIM (Institut des Sciences de l'Ingénieur) à l'Université de Montpellier II Sciences et Techniques viennent de commencer.

La première tranche de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques à Richter est terminée. Nous y reviendrons spécialement.

Enfin, fin Septembre, le Ministre a signé la convention entre l'Etat et la Région pour la construction de la Faculté d'Odontologie à la

Paillade, conformément au plan Université 2000. Montpellier est ainsi la seule ville de France dont la Faculté d'Odontologie (la deuxième de France après Paris) sera reconstruite à neuf. Elle sera dotée, à côté, d'un centre de soins dentaires géré par le Centre Hospitalier Universitaire. Le Conseil d'Administration, sous ma Présidence, a voté l'an dernier le principe de cette construction à l'unanimité, et elle a été inscrite en première priorité pour 1995 pour la programmation d'Etat de la DDASS. Les travaux de cette Faculté d'Odontologie commenceront à la Paillade sur une colline dominant les Hauts de la Paillade, en Octobre 1994, et le centre de soins suivra en 1995.

Au-delà de l'intérêt prioritaire pour les dentistes, cette opération fournira à terme plus d'une centaine d'emplois de proximité à la Paillade et donnera à ce quartier si sympathique une implantation universitaire complémentaire des quelques centaines de chambres d'étudiants qui y sont déjà localisées.

Ajoutons que, de 1995 à 2000, peu à peu, la Faculté de Médecine s'implantera tout près de là, entre l'hôpital Arnaud de Villeneuve et le carrefour de la Lyre.

Ces grandes manoeuvres de constructions universitaires fournissent quantité d'emplois aux secteurs du bâtiment et des PME de la ville. Cela non plus n'est pas négligeable. Illustrons-le à travers l'exemple particulier du secteur Droit et Sciences Economiques.

## LA RENTREE A PORT MARIANNE - RICHTER DE LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

La première tranche est terminée. 4 500 étudiants de Sciences Economiques et d'AES ont effectué leur rentrée le 10 Octobre. Cette faculté a été construite pour un budget de 420 millions par l'Etat, avec une participation de 60 millions de la Ville et du District de Montpellier, la Région et le Département ayant refusé de participer. Rappelons rapidement toutes les batailles politiciennes contre cette construction nécessaire.

Rappelons que les adversaires ont d'abord indiqué qu'il ne fallait pas que la faculté quitte le coeur de ville. On peut comprendre cet argument. Par contre, leur silence pesant quant au départ de la Faculté de Médecine laisse à penser que leurs arguments étaient plus politiques que sincères. Quant aux opposants de bonne foi qui proposaient le site de St-Charles, ils peuvent constater que St-Charles ne sera pas vendu par le CHR avant 1996, détruit avant 1997, ce qui aurait impliqué pour la Faculté de Droit et de Sciences Economiques au plus tôt une ouverture en 2001. Avec l'emplacement de Richter, on a gagné six ans pour la première tranche, et cela à coûté 70 % moins cher qu'à St-Charles. Les contribuables apprécieront.

Certains opposants ont alors abandonné le discours sur l'urbanisme de l'Ecusson pour se rabattre sur la prétendue inondabilité du site. Malgré huit études successives conduites depuis dix ans dans le secteur par les bureaux d'études français les plus indépendants, et qui ont toutes conduit à la même conclusion, que le site n'est pas inondable, ils ont continué leur action, retardant d'un an la construction de la deuxième tranche.

Les principales victimes de cet état de fait seront les étudiants de Sciences Economiques et d'AES qui disposeront d'une bibliothèque provisoire pendant deux ans au lieu d'un. Ils apprécieront.

Un commissaire enquêteur pour la mise en place du Plan d'Exposition aux Risques parut leur donner raison un temps. Nous

avons déjà indiqué sa totale incompétence en la matière. Monsieur le Préfet a bien voulu faire la même constatation récemment (cf. Midi Libre du 21 Septembre "La puce à l'oreille"). L'avis de ce commissaire enquêteur a donc obligé le PER à être déferé au Conseil d'Etat, la plus haute instance en la matière. Celui-ci, fin Juillet, a désavoué le commissaire enquêteur après avis de la Délégation Nationale aux Risques Majeurs, la plus haute instance scientifique en la matière auprès du Ministère de l'Environnement. L'avis du Conseil d'Etat a été promulgué fin Septembre par décret contresigné par M. BARNIER, Ministre de l'Environnement et par M. BALLADUR, Premier Ministre. Ces plus hautes autorités n'ont fait que confirmer officiellement ce que les spécialistes, les bureaux d'études la Ville de Montpellier et moi-même disions sans discontinuer depuis plusieurs années. Nous sommes sensibles à ce témoignage de reconnaissance de la réalité des faits.

Le site de Port Marianne - Richter n'est pas inondable. Il est bien évident que certains sites de Port Marianne sont légèrement inondables, comme nous le savons par les mêmes études depuis dix ans. Bien entendu, ces sites ont toujours été inconstructibles et le resteront.

Le Plan d'Occupation des Sols Est de Montpellier, qui va être prochainement lancé, sous l'autorité de Raymond DUGRAND, Premier Adjoint responsable de l'Urbanisme sera d'ailleurs strictement conforme aux avis du Plan d'Exposition aux Risques décrété par le Conseil d'Etat.

La deuxième tranche va donc pouvoir commencer avec un budget total de plus de 200 millions pour les entreprises, les PME et les artisans. Bonne nouvelle à laquelle s'ajoute la construction de la Cité Judiciaire près du Peyrou pour 150 millions.

Il est regrettable que la commune de Lattes, en refusant les travaux de la station de la Cèreirède, bloque 700 millions de travaux qui procureraient plusieurs centaines d'emplois dans le secteur. Ce n'est que partie remise lorsque les procédures juridiques qui peuvent encore durer plusieurs années seront terminées.

En tout cas, la décision in ultimo du Conseil d'Etat sur Port Marianne - Richter va permettre de créer plus de 2 000 emplois dans le bâtiment dans les mois qui viennent autour de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques. C'est plusieurs dizaines de permis de construire que la Ville a donnés et va donner après la décision du Conseil d'Etat.

Nous aurons l'occasion, dans d'autres éditoriaux, de reparler de l'emploi, à propos de l'action de Montpellier L. R. Technopole et du District de Montpellier. Mais, puisque la rentrée scolaire, les bâtiments universitaires, la bonne fin de Port Marianne - Richter, nous ont permis d'illustrer la lutte que mène la Ville pour créer des emplois, ne nous privons pas du plaisir de rappeler que, dans les deux seules journées des 29 et 30 Septembre 1994, Montpellier Technopole a enregistré la création de trois nouveaux laboratoires médicaux à Euromédecine avec plusieurs dizaines d'emplois chacun, soit LABOVER, IPRO-PHARM et FASONUT. Cet effort se continuera.

Bonne rentrée !

**Georges FRECHE,**  
Maire de Montpellier  
Professeur à la Faculté de Droit  
et des Sciences Economiques

# PORT MARIANNE-RICHTER N'EST PAS INONDABLE :

## LE PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS EST APPROUVÉ PAR LE GOUVERNEMENT

**UNE BONNE NOUVELLE POUR LES ETUDIANTS ET LE BATIMENT !**



La zone des Consuls de Mer et de Richter représente un grand chantier pour l'emploi. La deuxième tranche de la Fac de Droit qui va repartir en fonction de la décision du Tribunal Administratif représente 257,2 MF. D'autre part, il faut savoir que dans ce secteur, les terrains ont été entièrement vendus par la SERM à une douzaine de promoteurs montpelliérains. L'approbation du PER va débloquent le lancement de la construction de 2400 logements dont 1100 logements étudiants, ce qui représente 3330 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Par ailleurs, le déblocage du quartier de Port Marianne-Richter et Consuls de Mer permettra de répondre aux besoins des étudiants qui travaillent encore dans les locaux vétustes, inadaptés et dangereux de l'ancienne Faculté de Droit. Cela permettra également de répondre au besoin en logements des montpelliérains qui ont montré sur les premiers programmes des Consuls de Mer que ce nouveau quartier répondait tout à fait à leurs attentes, puisque les logements se sont vendus très rapidement et dans de très bonnes conditions.

**CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DEBLOQUES PAR L'APPROBATION DU P.E.R.**

1300 logements classiques  
1100 logements étudiants  
soit 3330 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

## 8 AVIS POSITIFS D'EXPERTS

**P**as moins de 40 études successives, réalisées entre 1980 et 1993, à la demande de la Ville de Montpellier ou de l'Etat, par les bureaux d'études les plus compétents en la matière, ont abouti à la conclusion de la non inondabilité des secteurs opérationnels de Port Marianne. Passons en revue les études principales :

### LES ETUDES HYDRAULIQUES

**AVRIL 1988**  
ETUDE HYDRAULIQUE DU LEZ ENTRE PRADES ET PALAVAS  
Maitre d'ouvrage : Ville de Montpellier  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : étude démontrant l'efficacité contre les inondations des travaux de recalibrage du Lez faits par la ville sous le contrôle de la DDE.

**SEPTEMBRE 1989**  
ETUDE PER - AVIS SUR LES ETUDES REALISEES ET DELIMITATION DES ZONES INONDABLES DU LEZ  
Maitre d'ouvrage : Etat (DDE)  
Bureau d'études : CETE Méditerranée  
Observations : validation des modèles mathématiques utilisés par le

BCEOM dans son étude de 88 et fixation du débit de la crue de référence centennale entre 600 et 755 m<sup>3</sup>/s au pont Juvénal.

**NOVEMBRE 1990**  
ETUDE DES CRUES DEBOR-  
DANTES DU LEZ ENTRE  
PRADES ET PALAVAS  
Maitre d'ouvrage : Etat (DDE)  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : Complément d'étude vérifiant que les débits de pointe de la crue de référence (755 m<sup>3</sup>/s) n'inonde pas le site de Richter notamment.

**AOÛT 1991**  
ETUDE D'IMPACT ZAC RICHTER  
Maitre d'ouvrage : Ville de Montpellier et SERM  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : réitération du constat de non inondabilité du site de Richter pour la crue de référence de 755 m<sup>3</sup>/s.

**MARS 1993**  
ETUDE D'IMPACT DE LA  
FACULTE DE DROIT ET  
SCIENCES ECONOMIQUES  
Maitre d'ouvrage : Etat (Ministère de l'Education Nationale - Académie de Montpellier)  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : la crue de référence du PER (centennale), n'inonde pas la zone du projet.

**AOÛT 1993**  
TRANSFERT DE LA FACULTE  
DE DROIT ET DE SCIENCES  
ECONOMIQUES DE MONTPEL-  
LIER SUR LE SITE DIT DE  
RICHTER - RAPPORT  
Maitre d'ouvrage : Etat (Ministère de l'Education Nationale Paris)  
Maitre d'œuvre : Claude DELHOUME et Gérard PAGES (Inspecteurs généraux de l'administration de l'Education Nationale)  
Observations : toutes les précautions ont été prises. Le dispositif retenu devrait assurer le maximum de sécurité.

**OCTOBRE 1993**  
NOUVELLE FACULTE DE DROIT  
ET SCIENCES ECONOMIQUES  
ET GESTION DE MONTPEL-  
LIER. ETUDE D'INONDABILITE  
DU SITE. AVIS SUR LES  
ETUDES REALISEES.  
Maitre d'ouvrage : Etat (Ministère de l'Education Nationale Paris)  
Bureau d'étude : Compagnie Nationale du Rhône  
Observations : les études hydrauliques ont été effectuées dans les règles de l'art. Le site de la faculté est insubmersible par la crue centennale.

**AOÛT 1991**  
ETUDE D'IMPACT ZAC RICHTER  
Maitre d'ouvrage : Ville de Montpellier et SERM  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : réitération du constat de non inondabilité du site de Richter pour la crue de référence de 755 m<sup>3</sup>/s.

**JANVIER 1994**  
SIMULATION DES SITUATIONS  
EXTREMES PRECONISEES PAR  
LA COMPAGNIE NATIONALE  
DU RHONE  
Maitre d'ouvrage : Etat (Ministère de l'Education Nationale - Académie de Montpellier)  
Bureau d'études : BCEOM  
Observations : La ZAC Richter commence à être concernée par des débordements du Lez à partir de la

crue de 1180 m<sup>3</sup>/s de périodes de retour de 300 à 400 ans ! L'Etat a repris les conclusions de ces études et les a communiquées à la Ville comme directives imposées pour l'élaboration du POS EST ( qui concerne l'ensemble de Port Marianne ), des ZAC Port Marianne-Richter et Port Marianne-Consuls de Mer.

### L'AVIS FAVORABLE DE 7 COMMISSAIRES ENQUETEURS

Les commissaires enquêteurs qui ont eu à statuer sur la constructibilité des secteurs opérationnels le long du Lez ont donné un avis favorable après enquête publique.

- M. Yves GUIRAUDEN, avis favorable du 11 juin 1990 au projet de la ZAC Consuls de Mer ;
- M. Gérard GUILLAUME, urbaniste SFU, docteur en géographie, M. Georges CAMUS et M. Adrien TRUC, avis favorable du 30 novembre 1990 au projet de révision de Plan d'Occupation des Sols sur l'Est du territoire communal ;
- M. Michel LAFAY, ingénieur en retraite du bas-rhône Languedoc, avis favorable du 26 mars 1992 au projet de la ZAC Richter ;
- M. François CLERISSI, directeur régional de l'Equipement, en retraite, avis favorable du 8 juillet 1993 au permis de construire de la Faculté de Droit et Sciences Economiques sur le site de Richter ;
- M. Robert BAILLE, avis favorable du 22 février 1994 au PER de Palavas les Flots.

**FACE À 8 EXPERTS TECHNIQUES ET À LA DÉLÉGATION AUX RISQUES MAJEURS, QU'Y A-T-IL EN FACE ? LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

**Midi Libre**  
MONTPELLIER

Mardi 20 septembre

## Commissaire-enquêteur de Richter : une « erreur ! »

■ Tout le monde s'en souvient : le débat sur Richter s'est envenimé après le rapport du commissaire-enquêteur. Un homme qui, choisi par les services préfectoraux, avait conclu à l'inondabilité du site. Autant dire que la chose n'a pas été spécialement appréciée par le préfet. Mes collaborateurs ont désigné un commissaire-enquêteur non compétent en la matière. Il m'a dit lui-même qu'il n'y connaissait rien. Il s'est épanché sur ses sentiments personnels. Et Charles-Noël Hardy de préciser que « si l'erreur est humaine », pas question qu'un tel problème se réitère. Et le préfet de conclure : « à l'avenir, j'y veillerai personnellement ».

## LE POINT SUR LES PROCEDURES JURIDIQUES

La procédure Plan d'Exposition aux Risques majeurs (PER) est une procédure juridiquement indépendante des trois procédures ZAC, POS, et permis de construire de la Faculté de Droit ou d'autres constructions. L'approbation du PER n'entraîne donc pas l'approbation du POS ou des ZAC. En revanche, le contenu des dossiers de ZAC et de POS étant compatibles avec ceux du PER, rien ne s'oppose aujourd'hui à l'aboutissement de ces procédures et l'hypothèque qui pesait sur les PC étant levée, rien ne s'oppose plus à leur délivrance.

reprennent maintenant. Le POS de l'EST sera approuvé au printemps 94.

### 2 - LES ZAC RICHTER ET CONSULS DE MER

Elles avaient été retirées pour tenir compte de l'annulation du POS. Leur procédure d'approbation avait été suspendue en attente de l'approbation du PER. Elles peuvent maintenant reprendre.

### 3 - LA DELIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Les permis de construire depuis la publication du POS sont délivrés sur la base de ce document. Les sursis à exécution décidés par la Chambre d'Appel de Bordeaux, fondés sur les doutes concernant l'inondabilité de la zone avaient bloqué la délivrance de nouveaux permis. Cette hypothèque étant maintenant levée, les nouveaux permis de construire peuvent être délivrés en toute sérénité.

### 1 - LE POS

Après son annulation à la suite des actions du CSP le 10 juin 1992, il est à nouveau applicable depuis sa nouvelle publication le 17 février 1994. La contestation du PER avait bloqué sa procédure d'approbation. Elle

### TRAVAUX DE RECALIBRAGE DU LEZ : 71, 7 MF DE 1980 A 1986

Si le secteur de Port Marianne n'est plus inondable c'est parce que la Ville a réalisé d'importants travaux de recalibrage du lit du Lez. En effet, de 1980 à 1986, 71,7 MF de travaux ont été réalisés et ont multiplié par 2,5 le débit sans débordement :

- pont Juvénal : reconstruction après démolition de l'ancien pont (travaux en 1980) = 6,7MF.
- recalibrage et enrochement sur 800 ml (travaux de 1981 à 1982) en

aval de Richter jusqu'en limite de commune = 8MF.

- recalibrage, rectification du lit majeur et traitement en béton architectonique des berges et risbermes engazonnées sur 1150 ml (travaux de 1984 à 1986) = 32MF.

- barrages d'Antigone, plan d'eau du port Juvénal, voie sur berges, berges (travaux sur 430 ml entre barrages réalisés de 1986 à 1988) abaissement du seuil de Montaubérou = 25MF.

TOTAL = 71,7MF.

**Midi Libre**  
MONTPELLIER  
Mercredi 14 Septembre

# Richter : la caution d'Edouard Ballardur

■ La ZAC Port-Marianne n'est pas inondable. Et avec elle, la nouvelle faculté de droit et des sciences économiques sur le site de Richter. En apposant sa signature hier au bas de l'avis du Conseil d'Etat, qui statua en juillet dernier sur la validité du Plan d'exposition aux risques majeurs (PER), le Premier ministre Edouard Ballardur a mis fin au long feuilleton qui avait accompagné, dans la douleur, la naissance d'une nouvelle faculté. Il a apporté la caution de l'Etat face aux réserves et contestations qui se sont élevées depuis le lancement du projet. Il a cautionné le dossier, comme l'avait fait avant lui, au début du mois d'août, Michel Barnier, ministre de l'Environnement. Celui-ci avait, en effet, estimé non-fondé l'avis du commissaire-enquêteur qui avait émis un avis défavorable au PER. Le ministère de l'Environnement avait alors saisi le Conseil d'Etat, qui rendit le verdict que l'on connaît.

**Fin du feuilleton**  
Ainsi donc se termine le débat sur l'inondabilité de Richter. Un débat qui avait fait couler beaucoup d'encre, suscité de nombreuses déclarations contradictoires et animé un dialogue passionné par presse interposée.

Après des échanges de tirs verbaux, dans les années 1991-92, entre le rectorat, alors dirigé par Bernard Toulemonde, et les opposants au déménagement hors du centre-ville, le débat prit vite une tournure passionnée avec l'annonce du choix de l'ancien stade Richter comme terrain d'accueil de la future faculté de droit et des sciences économiques. A la faveur de rapports dont on ne su vrai-

ment jamais s'ils étaient confidentiels ou pas, à la faveur d'une actualité grave due aux caprices de la météo (Nîmes, Bollène, Vaison-la-Romaine), les opposants au projet portèrent tous leurs efforts sur les risques d'inondabilité du site de Richter. La poignée d'universitaires hostiles à l'idée de quitter le centre-ville, emmenés par Yves Loubatière, élu depuis président de l'université Montpellier 1, l'université de tutelle de la faculté, trouva un soutien de taille dans son combat avec l'entrée en lice du Comité Sauvegarde du Patrimoine de Montpellier d'Henri Arnavielle, le bourreau du Plan d'occupation des sols.

Son nouveau cheval de bataille juridique porte sur la nullité du permis de construire de la faculté, délivré par l'ancien préfet Bernard Gérard. Il met, lui aussi, en avant les risques d'inondabilité. Ils obtiennent satisfaction en juillet 1993, lorsque le Tribunal administratif de Montpellier ordonne le sursis à exécution du permis de construire. Immédiatement signé par le préfet, le second permis de construire est de nouveau attaqué par le comité de sauvegarde.

**La tenacité des opposants**  
Saisie à son tour, la Cour administrative d'appel de Bordeaux ordonne le sursis à exécution du second permis de construire. On raconte que les juges bordelais n'auraient pas apprécié la démarche du préfet de l'Hérault qui, en signant ce second permis, malgré l'arrêt du Tribunal administratif, a fait preuve de peu de cas de l'avis de la juridiction administrative.

Les préfets passent, mais la

stratégie reste. Charles-Noël Hardy, qui succède à Bernard Gérard, suit la même démarche que son prédécesseur.

### Prêt pour la crue centennale

Avec la bénédiction du ministre de l'Enseignement supérieur, il décide d'ignorer le jugement de la Cour administrative d'appel de Bordeaux et ordonne la poursuite de la fin des travaux de la première tranche.

L'avenir de la seconde tranche repose sur les épaules du Conseil d'Etat. Logiquement. Car, s'il abonde dans le sens de ceux qui ont toujours précisé que le PER prend en compte la crue centennale, et s'il ouvre la voie à la poursuite des travaux d'aménagements de la ZAC Port-Marianne, il ne règle pas pour autant le problème du permis de construire de la faculté.

En effet, il convient de séparer PER de la ZAC et permis de construire de Richter. Le sursis à exécution du second permis de construire prononcé par la Cour d'appel de Bordeaux reste toujours valable. Et on attend aujourd'hui la décision du Tribunal administratif de Montpellier invité par la cour bordelaise à statuer, une bonne fois pour toute, sur le fond du problème : la validité du premier permis de construire.

La caution de l'Etat sur la non-inondabilité de Richter n'est donc pas un vier-vert donné au début des travaux de la seconde tranche de la faculté. Il reste maintenant au ministère de l'Enseignement supérieur à prendre une décision. Poursuivre les travaux ou les stopper. Réponse avant la fin septembre.

Karim MAOUDJ

**Le Monde**  
17-18 Septembre

## LANGUEDOC-ROUSSILLON FEU VERT A PORT-MARIANNE

Il n'y a plus d'obstacle juridique au lancement du projet cher à M. Frêche

faculté de droit et de sciences économiques, le premier vrai chantier de Port-Marianne, qui doit accueillir des étudiants dès le mois prochain.

Les juges avaient alors estimé qu'on ne pouvait prendre le risque de poursuivre des travaux, tant qu'on ne saurait pas si les risques d'inondations étaient réels. Après avoir consulté la délégation nationale aux risques majeurs, le Conseil d'Etat, saisi à ce sujet, n'a finalement pas retenu les hypothèses alarmistes soulevées par le commissaire enquêteur. Il leur a, au contraire, préférées les nombreuses études techniques réalisées auparavant, les jugeant suffisantes pour lever le doute. Michel Barnier, le ministre de l'environnement a suivi cet avis.

En toute logique, le tribunal administratif de Montpellier devrait donc bientôt se prononcer, cette fois-ci, sur le fond du permis de construire de la nouvelle faculté de droit, et, vraisemblablement, confirmer sa validité. Une telle décision permettrait à l'Etat de sortir du piège juridique dans lequel il s'était enfoncé.

Le préfet n'a jamais appliqué la décision de justice à la lettre, car il était plus préoccupé par la prochaine rentrée universitaire de quatre mille étudiants. Il était aussi soucieux de la poursuite d'un chantier dans lequel l'Etat avait investi 460 millions de francs (60 millions de francs étant à la charge de la ville de Montpellier), alors que l'administration a toujours considéré les risques comme mineurs.

Plus généralement, l'approbation du PER doit permettre à la municipalité de M. Frêche de relancer la construction sur le site de Port-Marianne. Quelques heures seulement après l'annonce de la parution du décret, et donc, dès la clarification des règles du jeu urbanistique dans ce secteur, le maire a signé une vingtaine de permis de construire qui étaient en suspens.

de notre correspondant à Montpellier Jacques Monin

## LA VILLE DE MONTPELLIER AU SERVICE DE SES ETUDIANTS

**U**n habitant de Montpellier sur cinq est étudiant. Aussi, tout naturellement, la Ville s'est attachée à fournir à ses étudiants les meilleures conditions de vie et d'études.

Elle a développé depuis plusieurs années six grandes priorités : le logement, les transports, la culture, le sport, le social et l'emploi.

**TRANSPORT**  
La SMTU met à la disposition des étudiants un ensemble de services destinés à faciliter leur déplacement sur le District de Montpellier.

- 28 lignes urbaines couvrant l'ensemble de la ville et des communes environnantes (liste à l'Espace Montpellier Jeunesse).

- Le Petibus dessert le cœur de la ville (centre historique, Antigone, liées à l'installation et à la prise de possession d'un logement.

A l'Espace Logement Etudiant, les étudiants pourront faire leur dossier de demande d'allocation logement, souscrire une assurance habitation, s'abonner au téléphone, au réseau EDF/GDF, ou à la SMTU.

Toutes les demandes regroupées font gagner un temps précieux aux étudiants qui s'installent.

Déjà, trois cent d'entre eux, utilisent chaque jour ce nouveau service, ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 18h, sans interruption jusqu'au 18 novembre.

13, Passage Lonjon (Place de la Comédie) de 10h à 18h, du lundi au vendredi.

**CULTURE**  
- Orchestre Philharmonique (Corum)

5 concerts à l'Opéra Berlioz pour 100F avec la Carte Musicpass

- Opéra et Danse  
5 spectacles pour 200F avec l'abonnement Jeunes (3 opéras, 1 concert, 1 spectacle de danse)

5 spectacles pour la saison de Danse de Montpellier et/ou du Festival Montpellier Danse 94 pour 100F avec la Carte Entrée dans la Danse.

- Festival Montpellier Danse et de Radio France et Montpellier (juin-juillet) Tarifs préférentiels étudiants et gratuité de nombreux spectacles.

- Festival Cinéma Méditerranéen (21-31 octobre)  
Tous les films, débats et rencontres pour 250F avec la carte d'étudiants (moins de 26 ans).

Le chéquier vacances des moins de 25 ans, valable du 15 juin au 15 septembre. Nombreuses activités culturelles et sportives pour 130F (tarif 1994).

**AVENIR**  
Trois documents sont mis à votre disposition par la Ville et le District pour vos possibilités de stages et d'emplois.

- Stages Elèves Etudiants à la Mairie de Montpellier.

- Pourquoi pas une carrière dans la fonction publique territoriale ?

- Avec Montpellier District, Montpellier Technopole construit votre avenir. Ce dernier document vous présente de façon complète la Technopole, ses pôles et les entreprises qui les composent.

Renseignement : 67.13.61.13



Chaque jour plus de trois cent personnes viennent s'informer à l'Espace logement étudiant.

gares).

- Théâtre des Treize Vents (Grammont)  
4 spectacles pour 240F (abonnement moins de 25 ans) ou 3 spectacles pour 150F (abonnement MNEF Découverte).

- Salle Victoire II (Mas de Grille)  
Concerts Rock tout au long de l'année pour 60 ou 80F.

Musée Fabre  
Gratuit sur présentation de la Carte d'Etudiant.

- Carré Sainte-Anne - Espace Photo Angle  
Nombreuses expositions d'art contemporain et de photographies toute l'année (entrée libre).

- Médiathèque  
Accès à tous les services (bibliothèques, vidéothèques, logithèque, discothèque) pour 40F par an.

- Artothèque  
Des œuvres d'art contemporain chez soi, en location, pour 40F pièce pour 2 mois et 400F d'abonnement annuel (100F pour les moins de 18 ans).

- Carte Été Jeunes

**SPORT**  
- Le haut niveau : conscients de cette potentialité, certains clubs d'élite offrent des conditions particulières pour les étudiants qui assistent aux rencontres de 1ère division.

- Le tissu associatif : au niveau de la pratique sportive, notre ville offre des possibilités extraordinaires avec plus de 500 associations et 70 disciplines sportives proposées.

- Place aux sports : c'est la possibilité de pratiquer gratuitement et toute l'année : randonnée, VTT, la gymnastique, la musculation, l'escalade, le volley...

Pour tous renseignements : Sport Info : 67.34.72.73

# LE LIVRE L'IMAGE LE SON A MONTPELLIER



Henri Talvat

Depuis une quinzaine d'année les outils culturels de la connaissance ont considérablement évolué. Dans les années 70, seule existait une bibliothèque, à l'étroit dans ses murs, et essentiellement orientée vers la conservation du patrimoine et la recherche. Peu à peu cette bibliothèque d'érudits est devenue un véritable équipement culturel, ouvert à tous, et a développé de multiples services où non seulement le Livre mais aussi l'Image et le Son se sont imposés comme des instruments incontournables du savoir. Avec la construction de véritables médiathèques dans les quartiers dont la première «Victor Hugo», ouvrira en janvier, et la création de la médiathèque Fellini, un équipement audiovisuel exceptionnel, de niveau européen, le Livre, l'Image et le Son occupent désormais une place de premier choix dans l'univers culturel de notre cité.

Henri Talvat  
Conseiller municipal délégué au pôle Antenna



UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE QUI FETE SES 200 ANS



«VICTOR HUGO» LA PREMIERE MEDIATHEQUE DE QUARTIER OUVRE EN JANVIER 1995



LA MEDIATHEQUE FELLINI : 2000 M2 CONSACRES AU SON ET A L'IMAGE



## ESPACE LOGEMENT ETUDIANT : UN LIEU UNIQUE POUR SE FACILITER LA VIE

La Ville de Montpellier s'est fortement mobilisée dans l'opération Espace Logement Etudiant, menée en partenariat avec France Telecom, la Caisse d'Allocations Familiales, la MNEF.

Tous ces partenaires en effet ont décidé de se réunir dans un même lieu (13, Passage Lonjon) à deux pas de la Comédie, pour offrir aux étudiants une double prestation :

- tout d'abord, un soutien logistique dans le but de faciliter la recherche de logement grâce à une salle équipée de cabines téléphoniques à cartes, de minitel, de documentation et de petites annonces ;

- puis d'un accompagnement pour accomplir les différentes démarches

liées à l'installation et à la prise de possession d'un logement.

A l'Espace Logement Etudiant, les étudiants pourront faire leur dossier de demande d'allocation logement, souscrire une assurance habitation, s'abonner au téléphone, au réseau EDF/GDF, ou à la SMTU.

Toutes les demandes regroupées font gagner un temps précieux aux étudiants qui s'installent.

Déjà, trois cent d'entre eux, utilisent chaque jour ce nouveau service, ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 18h, sans interruption jusqu'au 18 novembre.

13, Passage Lonjon (Place de la Comédie) de 10h à 18h, du lundi au vendredi.

## CARTE INFO JEUNES SANTE

Depuis 18 mois, la ZEP de Montpellier (Paillade - Petit Bard) s'est dotée de deux nouvelles entités grâce à la mise en place de Comités d'Environnement Social.

L'idée principale consistant à faire coïncider le rôle de ces Comités avec la réalité de terrain et la vie associative spécifique à chacun de ces quartiers.

Jean Fumat, Principal-adjoint du Collège des Garrigues, a suivi de près la mise en place de ces Collectifs, «une tâche facile dans la mesure où la vie associative est riche sur ces quartiers et où des Collectifs d'associations existaient déjà».

Mis en place par l'Education Nationale, qui reste maître d'oeuvre des actions entreprises, le Comité d'Environnement Social de la Paillade s'est donc voulu très pragmatique. Trois actions, présentées lors de Journées de Réflexion Ecole/Quartier organisées sur le thème «La jeunesse dans la politique de la ville», ont donc été élaborées :

• «L'école des Mamans», destinée aux mères des enfants scolarisés dans le Primaire à l'Ecole Salamanque, afin de leur permettre un meilleur accompagnement de leur enfant.

• «Le contrat de progrès», mettant en relation les associations du quartier, et les professeurs, pour assurer des «études volontaires», proposées aux élèves en soirée

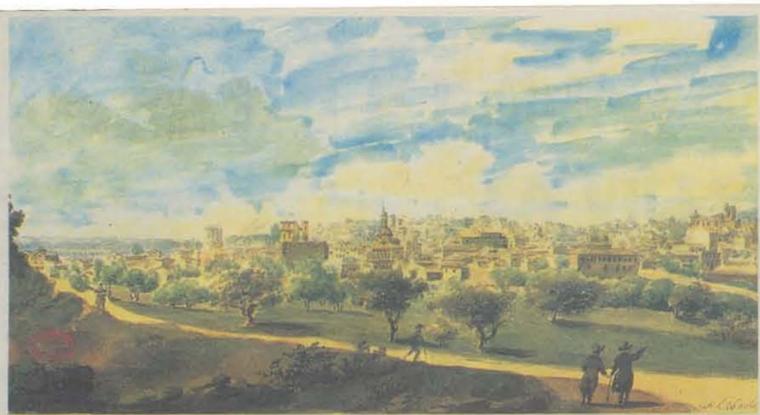
• «La Carte Info-Jeunes-Santé», présentée sous forme de répertoire téléphonique des adresses «utiles». Réalisée à la demande des élèves, par des élèves et à leur intention, cette carte a été offerte à tous les élèves de 3ème des Collèges du quartier, ainsi qu'aux lycéens de Léonard de Vinci.

Imprimée au format des cartes téléphones, elle est facilement transportable et pourrait être étendue à d'autres domaines que la santé, par exemple le sport ou l'emploi... Les Maisons Pour Tous Léo Lagrange et Georges Brassens en ont reçues un dépôt ; ainsi que le Bus Info Jeunes, qui a animé sur l'un des établissements du secteur, une semaine anti-sida.

Autant d'initiatives qui soulignent bien l'importance d'un partenariat étroit entre l'Education Nationale, les Collectivités locales, les associations, les parents, les élèves, pour opposer la prévention et l'accompagnement aux difficultés que peuvent rencontrer les enfants, en milieu scolaire...



Guillaume Renaud, premier bibliothécaire de Montpellier, libraire.



Vue de Montpellier prise au chemin de Lattes par Jean-Marie Amelin au XIX<sup>ème</sup> siècle (document bibliothèque municipale).



Gilles Gudin de Vallerin, dixième bibliothécaire de Montpellier, conservateur.



La Didacthèque.



La salle d'usuels.



La salle de lecture de la bibliothèque d'étude.



Deux Bibliobus apportent les livres dans les quartiers.



La Discothèque.

## DES BIBLIOTHEQUES ANNEXES AUX MEDIATHEQUES DE QUARTIERS

La création de huit bibliothèques de quartier entre 1977 et 1988 a représenté un effort important. Au vu de leur succès, considérable, on passe aujourd'hui à une nouvelle génération d'équipements, plus vastes, avec un espace de consultation important, et des supports variés : les médiathèques de quartiers.



### LA MÉDIATHEQUE VICTOR HUGO

À partir de 1977, la bibliothèque se décentralise dans les quartiers, l'idée étant d'apporter le livre aux habitants, le plus près de chez eux. Entre 1977 et 1988, huit bibliothèques sont ainsi ouvertes. Elles rencontrent très vite un succès considérable. Un succès tel que rapidement ces équipements modestes par la taille, sont vite saturés. On s'oriente donc aujourd'hui vers une nouvelle génération d'équipement, de taille supérieure : les médiathèques de quartier. Les premières médiathèques de quartier avaient entre 100 et 300 m<sup>2</sup>. Les médiathèques en ont 1000. Il ne s'agit plus seulement de mettre à la disposition des habitants un simple dépôt de livre avec un point de consultation, mais d'offrir un véritable lieu de travail et de loisirs, convivial et confortable, où les gens ne font pas que passer, mais peuvent rester. Les classes pourront en particulier y être accueillies dans de bonnes conditions.

La première médiathèque de quartier sera inaugurée le 7 janvier prochain. Construite par les services d'architecture de la Ville, sur un terrain communal d'une superficie de 2730 m<sup>2</sup> situé rue Guillaume Janvier (face au supermarché Casino), elle sera huit fois plus grande que l'actuelle annexe Emile Zola. Elle desservira les quartiers : Lemasson, Mas Drevon, Mas de Bagnères, Croix d'Argent, les Sabines, St Cléophas, Tastavin et Marquerose. L'objectif est de multiplier par trois le nombre de prêts à domicile de l'actuelle annexe Emile Zola. Il est apparu fondamental de développer aussi la consultation sur place et d'offrir de nouveaux services à travers un département Image et Son. A cet effet, la capacité d'accueil devrait passer de 10 à 90 places assises : 75 places pour le secteur adulte et actuel, 92 pour le secteur enfant, 12

pour le secteur audiovisuel et 11 pour les services internes. En outre, il sera proposé aux enfants un lieu de lecture et de recherche documentaire à côté de l'espace réservé à l'heure du conte. Dès l'ouverture, la nouvelle médiathèque sera dotée de 22150 documents : 10500 livres pour adultes, 8500 livres d'enfants, 3000 CD, 100 vidéos et 50 méthodes de langues. La capacité totale de l'équipement en vitesse de croisière devrait atteindre 34000 documents. La Médiathèque Victor Hugo sera plus largement ouverte au public que les bibliothèques actuelles (Les annexes actuelles sont ouvertes au public entre 9H et 18H en semaine). Une deuxième médiathèque de quartier est à l'étude : Joseph Delteil à la Paillade. Le concours d'architecture a été lancé cet été et les travaux seront engagés en 1995. A terme, cinq équipements de ce type seront construits conformément à un schéma directeur élaboré en 1993.

### LA BIBLIOTHEQUE EN CHIFFRES

100.000 livres anciens, 466 manuscrits, 14.000 estampes. 500.000 livres fonds moderne d'étude. 150.000 livres lecture publique adultes et enfants. 1.100 titres de périodiques (salle d'étude et d'actualité). 100 personnes pour gérer l'ensemble bibliothèque médiathèque (30 en 1977). 80 postes de visionnement individuel à la médiathèque Fellini 5.000 vidéocassettes, et 1000 BD.

### LA BIBLIOTHEQUE PRATIQUE

**BIBLIOTHEQUE CENTRALE**  
37, Bld Bonne Nouvelle  
Tél : 67.60.16.16

**BIBLIOTHEQUE DE QUARTIERS**  
Cf. liste ci-dessus.

**BIBLIOTHEQUE D'ETUDE**  
Tél : 67.60.16.16

**Salle d'Actualité**  
Tél : 67.60.16.19

**Prêt adultes**  
Tél : 67.66.32.48

**Bibliothèque Jeunesse**  
Tél : 67.60.16.13

**DISCOTHEQUE**  
Prêt de disques  
Tél : 67.66.32.48

**IMAGE ET SON**  
Consultation vidéocassettes et logiciels  
Tél : 67.52.70.14

## 1794-1994 : LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A 200 ANS

Née de la Révolution, la bibliothèque municipale présente, par la richesse de son fonds patrimonial, un intérêt national.

Des trésors qui régulièrement sont exposés aux montpelliérains.

La bibliothèque de Montpellier a été créée en janvier 1794 (4 pluviôse An III) par un décret de la Convention qui instituait une bibliothèque publique dans chaque District. Après le théâtre construit en 1755, c'est la plus ancienne institution culturelle de notre ville.

Au départ, elle est constituée des collections confisquées aux communautés religieuses (abbayes d'Aniane, de St Guilhem le Désert, de Gellone etc.), à la Société Royale des Sciences de Montpellier et aux Emigrés. Plus de 6000 ouvrages sont ainsi saisis par la Nation. La bibliothèque ouvre au public en 1819. Les érudits peuvent y consulter quelques précieux manuscrits parmi lesquels l'Évangélaire du VIII<sup>ème</sup> apporté en Languedoc par St Guilhem. Tout au

long du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècles, de nombreux dons et legs viennent enrichir le fonds primitif de la bibliothèque.

Le premier en date et en importance est le don, en 1825, du peintre François Xavier Fabre qui a créé le musée : 16000 volumes, 4000 de sa propre bibliothèque, plus les collections du poète Vittorio Alfieri et de la Comtesse d'Albany.

Viennent ensuite les fonds Cavalier,

Vallat (16000 volumes), et en 1965 une inestimable collection de livres illustrés modernes, légués par Frédéric Sabatier d'Espeyran.

Depuis cette date, régulièrement, la Ville poursuit ses acquisitions, continuant à enrichir un fonds patrimonial et bibliophilique qui fait de la bibliothèque de Montpellier une des dix plus remarquables de France.

Mais ce patrimoine aussi précieux

soit-il est vivant. Depuis 1897, la bibliothèque figure parmi les bibliothèques classées. A titre de conservation, elle reçoit le dépôt légal imprimeur régional. "Grâce au dépôt légal et surtout aux acquisitions nouvelles" précise M. Gilles Gudin de Vallerin, le Conservateur, "nous avons le fonds local le plus riche du Languedoc-Roussillon". Pour protéger ce patrimoine, un plan de microfilmage a été engagé pour la

presse mais aussi pour les estampes. C'est ainsi que 30 années du Petit Méridional ont déjà été filmées. Un partenariat a été également établi avec le Midi Libre qui envoie progressivement à la Mairie le microfilm de toutes ses éditions depuis la création du journal.

Toutes ces richesses patrimoniales font régulièrement l'objet d'expositions ouvertes au public.

La dernière en date a eu lieu le 2 octobre, à l'occasion d'une journée portes ouvertes dans le cadre du mois du patrimoine.

A cette occasion étaient présentées quelques unes des plus belles acquisitions des dernières années : documents des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles sur le Lez, manuscrit de Joseph Delteil, dessins de Hervé Di Rosa, etc

ville sur une superficie de 2000 m<sup>2</sup>. L'espace libéré par la vidéothèque, la didacthèque et la discothèque (500 m<sup>2</sup>) va être récupéré par la bibliothèque centrale et permettra d'agrandir la salle de prêt et la salle d'actualité. Cette extension ne pourra se faire qu'en 1995, après des travaux importants sur la structure du bâtiment qu'il convient de consolider et sur la toiture. (Le coût de ces travaux votés au BS s'élève à 5,5MF).

1994 Déménagement de la bibliothèque pour enfants à l'Hôtel de Sully permettant la réalisation de travaux à la bibliothèque centrale.

### Quelques chiffres significatifs :

en 1867, la bibliothèque dénombre environ 100 lecteurs (90 en hiver et 40 en été) ; en 1983 : 8000 lecteurs ; en 1994 : 20000 lecteurs.

L'évolution se traduit aussi en terme d'espace : 1500 m<sup>2</sup> en 1951, 3500 m<sup>2</sup> en 1994, 6000 m<sup>2</sup> avec la médiathèque Fellini d'ici la fin de l'année.



La salle d'actualité ouverte en 1983.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la bibliothèque partage avec le Musée, l'école des Beaux-Arts et la Faculté des Lettres, l'Hôtel de Massilian.

Progressivement, les deux dernières institutions vont s'en aller libérant l'espace qu'elles occupaient au rez-de-chaussée (1891 pour la Faculté des Lettres et 1951 pour l'école des Beaux-Arts).

On va aussi construire des bâtiments supplémentaires dans le jardin qui longe le boulevard. Beaucoup plus tard, en 1962, avec le départ du lycée, la bibliothèque va pouvoir récupérer une partie des locaux de l'ancien collège des Jésuites, une partie étant affectée au Musée.

Peu à peu, la bibliothèque gagne ainsi du terrain permettant la création de nouveaux services pour le public et une progression du nombre des usagers.

### Quelques étapes de cette croissance :

1951 Création de la bibliothèque de prêt pour adultes et de la bibliothèque enfantine.

1982 Création d'une discothèque Le «son» entre à la bibliothèque. La discothèque sera rattachée à la médiathèque Gutenberg en 1989.

Mise en place d'un service novateur pour l'époque : le service de prêt aux écoles. Ce service qui fonctionne avec l'association ABCD en liaison avec le Service Enseignement, permet aux écoles de disposer d'un fonds tournant de livres qu'elles peuvent renouveler à loisirs.

1983 Création de la salle d'actualité. Là encore un service novateur qui n'existe pas dans toutes les villes.

On y trouve 250 titres de revues ou magazines dans les domaines les plus divers : éducation, bricolage, sport, politique, santé, nature, etc. ; 10 quotidiens 1800 livres pour une information rapide ; des dictionnaires et encyclopédies, etc. La salle d'actualité offre à la fois la possibilité de consulter sur place, et de prêt à domicile.

1986 Ouverture d'une deuxième salle

de lecture à la bibliothèque d'étude réservée aux usuels en libre accès.

1987 Création de la médiathèque Gutenberg avec une vidéothèque de consultation et une didacthèque.

1989 Extension de la médiathèque et rattachement de la discothèque.

1994 Construction de la médiathèque Fellini à Antigone aux Echelles de la

# JANVIER 1995 : OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE FELLINI

Avec l'ouverture en janvier 1995 de la Médiathèque Fellini, Montpellier se dote d'un ensemble audiovisuel exceptionnel et devient une métropole européenne de l'image.



Nichée au cœur du bâtiment du Musée Fabre, la Médiathèque Gutenberg, confiée à la direction de Pierre Pitiot, a été ouverte modestement avec une vidéothèque de consultation et une didacthèque au mois de décembre 1987.

Le pari a été gagné au bout de quelques mois et, dès 1989, la Médiathèque a non seulement connu une extension physique, mais aussi qualitative avec le rattachement de la discothèque. Le succès a été au rendez-vous et plusieurs lieux ont été pressentis pour un éventuel déménagement. Finalement, la localisation retenue coïncide avec le renouveau de la ville au sud dans le quartier récent d'Antigone conçu par Ricardo Bofill, comportant deux lycées, la Faculté de Droit. Son implantation dans le quartier d'Antigone n'en fait pas seulement un équipement de quartier. La Médiathèque Federico Fellini a vocation à accueillir les habitants de l'agglomération tout entière pour tout ce qui approche, peu ou prou, les images (fixes et animées) et les sons.

A la Médiathèque Gutenberg succédera un équipement culturel de haut niveau, inséré dans un réseau européen, à la mesure de l'audiovisuel montpelliérain. Rappelons qu'un des cinq pôles de la technopole montpel-

liérain est le pôle Antenna qui a vocation à regrouper en son sein les composantes du secteur audiovisuel et télécommunications tant associatives, publiques que privées. Citons également les Festivals de cinéma (méditerranéen, juif, chinois...) de Montpellier, le Festival d'Animation de Baillargues, les journées de l'IDATE, les entreprises telles que la Fabrique... La Médiathèque Federico Fellini comportera d'ailleurs un espace

- un centre de documentation orienté sur l'audiovisuel et le cinéma dont le fonds (ouvrages et revues) devrait atteindre 500 titres;
- 4 laboratoires de langues seront installés dans la logithèque (logiciels, CD Rom, vidéos...);
- un espace consacré au montage assisté par ordinateur doit être créé au cours de l'année 1995;
- trois salles collectives à double fonction : projection vidéo et/ou auditorium d'une capacité respective de 110,

45 et 30 places. Ces salles permettront de développer l'activité d'animation de la médiathèque en proposant des cycles et des hommages, certains d'entre eux sont déjà en cours de préparation (ex: le mélo, le cinéma français 1930-1950, Fellini, Grémillon...). Des conférences pourront être proposées régulièrement au public concernant la musique, le cinéma... des mini concerts

Antenna accessible au public lors de portes ouvertes à l'occasion de démonstrations de nouvelles technologies. D'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, elle proposera de nouveaux services. Ainsi, à la didacthèque, discothèque et à la vidéothèque existantes, de nouveaux lieux vont être ajoutés :

- un espace consacré à la jeunesse (revues et bandes dessinées) ;
- dès l'ouverture, un millier environ de Bd seront disponibles en consultation sur place ;

pourront être programmés. Quant aux services actuellement existants, ils seront étoffés (plus de 80 postes de visionnement individuels à la vidéothèque et 5000 vidéocassettes) et/ou modifiés. La discothèque constituera progressivement un fonds de partitions en prêt. La proximité du centre de ressources audiovisuel qui se trouve dans le même bâtiment permettra de faciliter l'accès de la Médiathèque Fellini aux enfants des écoles primaires.

## TÉMOIGNAGES

SALLE D'ACTUALITE

### Marie-Agnès 25 ans, étudiante

Étudiante en Lettres, Marie-Agnès fréquente assidûment la Salle d'Actualité de la Médiathèque Gutenberg. "C'est formidable une telle structure. Dès que je peux, j'y viens environ une fois par semaine ou plus. J'adore les magazines, les journaux, mais mon budget d'étudiante, naturellement, ne me permet pas de tous les acheter. Alors, la Salle d'Actualité, c'est une bonne formule pour se tenir au

courant. En une heure, je passe de l'Express au Point, du Point à Elle ou à Première. C'est vrai que je suis éclectique. La Salle d'Actualité, ça me permet de picorer dans les revues. Je ne lis pas tout naturellement et je ne culpabilise pas puisque je ne les achète pas. Parfois, je me sers des dictionnaires ou des encyclopédies hors de prix, ça me permet de combler mes lacunes, et dieu sait s'il y en a..."

DISCOTHEQUE DE PRET

### Frédéric 30 ans, infirmier

La discothèque, je l'ai découverte en m'installant à Montpellier, il y a trois ans. J'avais acheté, histoire de fêter mon installation, une bonne chaîne. Mes goûts en musique sont très variés. Ce que je préfère c'est le rock, en particulier, celui de la première génération. Pourtant, grâce à ma copine, je viens de découvrir "la grande musique", en particulier l'Opéra. Comme c'est un

domaine où je ne connais rien, je me fais conseiller et j'essaie ainsi plusieurs compacts. Budgétairement, c'est intéressant, et surtout ça me permet d'écouter tranquillement, je vois après si ça me plaît ou pas. Dans les grands magasins, on ne peut plus pratiquement écouter avant d'acheter. Parfois j'achèterais le compact mais le plus fréquemment, je l'enregistre... mais ça il ne faut pas le dire."

SALLE D'ETUDE

### Genevieve, 20 ans, classe préparatoire

La Salle de travail de la bibliothèque, je l'aime bien. Je l'ai découverte à la fin de l'année dernière. J'y trouve la plupart des ouvrages de référence pour préparer mes exposés, et puis surtout, ça me force à travailler sans musique et sans trop me

distraindre, car chez moi je me lève plus de dix fois de mon bureau pour grignoter ou boire un verre. Il y a une odeur de surannée et de vieux livres dans cette salle qui ne me déplaît pas. Et puis, c'est à deux pas de la Comédie, du Lycée et des cinémas."

BIBLIOTHEQUE DE PRET

### Marie-Josée, 47 ans mère au foyer

Voilà six mois que je fréquente assidûment la Bibliothèque de Prêt. Vous savez, cela fait partie de mes grandes résolutions : me remettre à lire et faire de la gym. Je voulais être en forme physiquement et psychologiquement. Pour moi, mon mari, et mes grands enfants. Côté livres, ça va, côté gym, je craque un peu. Quand j'ai introduit des livres à la maison, il y a quelque chose qui a changé. Mon mari qui ne lisait plus alors que c'était un grand lecteur, s'y remet. Mes enfants,

goguenards, discutent avec moi. Parfois, ma fille me chipe mon bouquin ; cela donne lieu à des discussions vives, surtout lorsqu'on est pas d'accord ou que je n'ai pas fini. Moi j'aime pas trop les romans, je préfère les biographies ou les livres d'histoire. Le prêt, c'est une bonne solution car je lis relativement vite. Et surtout, je n'ai plus trop peur de me tromper et de gaspiller car si je n'accroche pas, je change de livre et puis c'est tout. Un livre, ça fait souvent rêver et ça, on en a drôlement besoin en ce moment."

L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

# DEPASSER LE HANDICAP

L'association des Paralysés de France n'a qu'un but : tout faire pour que les personnes handicapées aient toute leur place dans notre société et puissent choisir à tout moment leur lieu et mode de vie.



L'association des Paralysés de France lutte depuis plus de 60 ans pour améliorer les conditions de vie de tous ceux qui ont une déficience motrice. Avec plus de 70.000 membres actifs, près de 8.000 salariées et quelque 500.000 donateurs l'APF constitue au niveau national une véritable force de proposition et a ainsi largement contribué à la rédaction de lois en faveur des personnes handicapées. L'association, de caractère national, est relayée sur le terrain par des délégations départementales. Présidée par Alain Hoël la délégation de l'Hérault assure de multiples missions tant au niveau individuel que collectif.

faciliter le maintien à domicile. «En ce sens», précise Natacha Lafare, déléguée adjointe auprès d'Alain Hoël, «les choses ont évolué depuis la création de l'APF en 1933. L'urgence à l'époque était de créer des foyers, des maisons d'accueil spécialisées pour les personnes handicapées. Aujourd'hui, nous favorisons le plus possible le maintien à domicile. Ceci dit, nous ne décidons jamais pour la personne. Si elle souhaite aller en foyer de vie, nous l'y aiderons. Notre mission n'est pas d'imposer quoi que ce soit, mais d'être à l'écoute de ses besoins et de ses souhaits et de l'aider à réaliser son projet.»

UNE ECOUTE  
ATTENTIVE ET  
RESPECTUEUSE

Dans le cadre de l'action sociale individualisée, la délégation de l'Hérault a mis en place une structure originale : «l'Equipe de Soutien pour une Vie Autonome à Domicile» (ESVAD). Elle rassemble divers professionnels de la vie à domicile pour définir avec la personne un projet de vie : assistante sociale, ergothérapeute, auxiliaire d'accompagnement, chargé d'insertion animateur, psychologue, médecin de rééducation, petit dépannage etc. Parallèlement, des services divers sont à la disposition des personnes handicapées : service social, appareillage, auxiliaire d'accompagnement, insertion professionnelle, logement, vacances, animation, groupe de jeunes, groupe de parents... Tous ces services ont pour objectif de

Parallèlement à cette action sociale individualisée, l'APF conduit des actions d'intérêt collectif en se posant notamment comme un interlocuteur privilégié auprès des élus et des administrations pour défendre les droits des personnes handicapées et proposer des mesures plus favorables. L'accessibilité, véritable cheval de bataille figure parmi les préoccupations majeures de la délégation. L'accessibilité de notre environnement conditionne en effet l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées. Mais pas seulement précise Gérard Garnier le responsable de ce secteur : «L'accessibilité touche tout le monde, la personne âgée, la femme enceinte, l'enfant, la personne qui est

en position d'invalidité temporaire, etc. L'action dans ce domaine se déroule à trois niveaux :

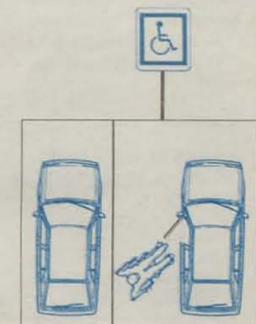
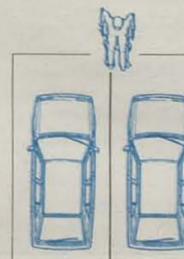
- Tout d'abord une action vis-à-vis des particuliers ;
  - la mise en oeuvre au niveau local de campagnes lancées par Paris : par exemple l'accessibilité des cinémas ;
  - un travail de fond auprès des acteurs impliqués dans l'acte de construire pour leur rappeler et leur faire respecter la réglementation.
- Pour toutes ces actions, l'APF travaille en étroite collaboration avec les services de la Ville, de l'OPAC et les Pompiers. Toutes les actions réalisées dans le domaine de l'accessibilité ne sont utiles que dans la mesure où l'ensemble de la population les respecte : une poubelle sur un bateau de trottoir, une voiture mal garée, des emplacements réservés non respectés constituent autant d'obstacles incontournables pour une personne en fauteuil. C'est pourquoi la délégation vient de lancer une grande campagne d'information du public sur le thème «Marchons ensemble».

LA LIBERTE DE CIRCULER, C'EST AUSSI  
POUVOIR BIEN STATIONNER

## MARCHONS ENSEMBLE !



STATIONNEMENTS  
RÉSERVÉS,  
RESPECTEZ-LES !



CONTACT

Lundi au vendredi - de 9h à 17h  
APF : 1620 rue de Saint-Priest.  
Parc Euromédecine  
34097 MONTPELLIER Cedex 5.  
Tél : 67.10.03.25  
  
APF - PAI - Rue de la Poésie.  
Tél : 67.02.40.00.



Alain Hoël, président de la délégation de l'Hérault et son adjointe Natacha Lafare dans les nouveaux locaux à Euromédecine, construits sur un terrain donné par la ville et qui seront inaugurés le 11 octobre.

- 1- Les emplacements réservés sont destinés à toute personne à mobilité réduite qui est reconnue officiellement grand invalide civil ou grand invalide de guerre et qui est titulaire du macaron bleu GIC/GIG.
  - 2- Il ne s'agit pas d'un avantage accordé à une catégorie privilégiée d'usagers mais d'une mesure visant à compenser les conséquences d'un handicap.
  - 3- Leur emplacement n'est pas le fruit du hasard mais c'est souvent le point de départ d'un cheminement adapté pour la progression d'un fauteuil roulant dans une zone piétonne par exemple.
  - 4- Pourquoi si large ? parce qu'un fauteuil roulant est une machine qui tient de la place : 70 à 80 cm de largeur non réductible !
  - 5- Respecter le panneau, c'est contribuer à la qualité de la vie, l'intégration, l'épanouissement de la personne à mobilité réduite.
- Ne pas le respecter, c'est contribuer à sa difficulté de vie, sa marginalisation, son exclusion.

14-23 OCTOBRE

# LA FOIRE FETE LA JEUNESSE

La quarante sixième Foire Internationale de Montpellier est placée cette année sous le signe tonique de la jeunesse et fait des 12-25 ans les héros de la fête.

La Ville et le District de Montpellier à cet effet, ont conçu toute une série d'animations et de temps forts, mettant en valeur les services quotidiens offerts aux jeunes montpelliérains dans les domaines de l'éducation, de la prévention santé, de la culture, du sport, des transports en commun...

Le grand hall D sera entièrement consacré à l'animation jeunesse, avec des démonstrations sportives : d'arts martiaux, de gymnastique, des animations, dessins, lecture ou jeux (de rôle ou de société).

Si la part belle est faite à la jeunesse, les parents et adultes ne sont pas oubliés. Dans un esprit de convivialité et de concertation, les montpelliérains sont invités à découvrir leur ville, et à savoir encore mieux utiliser ses services.

Sur le stand de la ville sont prévus : la remise des prix des Balcons Fleuris, un atelier de prise de vue photo avec

Roland Laboye, responsable de Photovision, un atelier médiathèque, un mini concert de l'Opéra Junior, des démonstrations par des jeunes créateurs sélectionnés par la Biennale, des concerts rock, et distribution de CD avec les concurrents du Grand Prix Rock, une découverte de la faune et la flore avec M. Gallet, responsable du Zoo de Lunaret.

Enfin, vers 19h, les montpelliérains pourront rencontrer et discuter avec des élus autour de divers thèmes. Sur le stand du District, beaucoup d'animations aussi traduisant la vitalité des 15 communes qui le composent :

Bourse permanente aux stages en entreprises, atelier de création artisanale, atelier écolothèque, atelier Apieu sur le tri sélectif, la connaissance de la Ville et la découverte des espaces urbains, des mini-concerts du conservatoire, des tests d'évaluation de la condition physique, ainsi que des services d'aide juridique, de logement et de santé.

En 1994, la Foire misant sur la jeunesse, la tonicité et la convivialité promet d'être un cru vivifiant.

## THEME DES JOURNEES

- Vendredi 14 octobre :**  
«Que la fête commence»  
Journée d'inauguration
- Samedi 15 octobre :**  
«Une foire qui a du bouquet»  
Journée des Balcons Fleuris et du Vin
- Dimanche 16 octobre :**  
«Sportissimo à la Foire»  
Journée Sport et Jeunesse
- Lundi 17 octobre :**  
Journée de l'Age d'Or
- Mardi 18 octobre :**  
Journée de la Boulangerie
- Mercredi 19 octobre :**  
«Une Foire gourmande»  
Rabelais à l'honneur
- Jeudi 20 octobre :**  
La Foire des commerçants
- Vendredi 21 octobre :**  
La Foire des commerçants
- Samedi 22 octobre :**  
Jeunes Créateurs à la Foire
- Dimanche 23 octobre :**  
Prix et Trophées - Journée de clôture.



Le plus beau balcon : celui de Mme Bauduin.

# CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS 1994

Merci à tous les Montpelliérains qui travaillent avec talent, à la beauté de notre environnement, pour le plaisir de tous.

## CATÉGORIE BALCONS

1er prix : un voyage de 4 jours pour 2 personnes à Barcelone  
Lauréate : **Mme Bauduin** (Quartier Aiguelongue)

Du 2ème au 20ème prix : un bon d'achat de 300F à valoir sur des achats de plantes ou de fleurs.  
Primés :

- Mme Baridon (Millénaire)
- Mme Baules (Beaux-Arts)
- J.C. BIAU (Hôpitaux-Facultés)
- R. DUGRAND (Pas du Loup)
- M. Cordaro (Lemasson)
- P. GENESTE (Les Cévennes)
- C. VALETTE (St Martin)
- B. MICHEL (St Martin)
- P. MATHIEU (Gare)
- Mme Frayssinhes (Antigone)
- Mme Hugounenc (Estanove)
- M. Monier (Comédie)
- Mme Napoli (Gambetta)
- Mme Ruiz (Figuerolles)
- M. Santilli (Cévennes)
- Mme Schoenals (Arceaux)
- M. Seddiki (La Paillade)
- Mme Sierra (Croix d'Argent)
- Mme Valette (La Martelle)
- Mme Varray (Les Aiguerelles)
- Mme Vogler (Alco)

## CATÉGORIE JARDINS

1er Prix : un voyage de 4 jours pour 2 personnes à Barcelone  
Lauréate : **Mme Laubry** (Quartier La Paillade)

Du 2ème au 20ème Prix : un bon d'achat de 300F à valoir sur des achats de plantes et de fleurs.  
Primés :

- Mme Berthiault (Pas du Loup)
- M. Bessedé (Croix d'Argent)
- Mme Bideau (St Martin)
- Mme Canut (Estanove)
- Mme Comberous (La Martelle)
- Mme Couderc (Les Cévennes)
- Mme Fontaine (Boutonnet)
- Mme Forestié (Les Aubes)
- Mme Gay (Millénaire)
- M. Gonet (Hôpitaux-Facultés)
- Mme Gres (Plan des 4 Seigneurs)
- Mme Lartigue (Lemasson)
- M. Loubet (Beaux-Arts)
- Mme Miras (Alco)
- Mme Pouget (La Paillade)
- Mme Reverte (Chamberte)
- M. Rispaill (Aiguelongue)
- M. Sébastien (Hôpitaux-Facultés)
- Mme Tschirhard (Antigone)
- Mme Verliquet (Aiguerelles)



Le jardin de Mme Laubry à la Paillade, lauréate du concours 94.

## RENDEZ-VOUS AVEC VOS ELUS

Un groupe d'élus répondra aux questions des personnes présentes pendant 1 heure environ, sur les thèmes suivants :

### «TOUS LES JOURS SE DEPLACER ET PRESERVER SON CADRE DE VIE :

- SAMEDI 15 OCTOBRE, avec :**
- Y. VEYAT
  - C. MORALES
  - Y. LARBIJOU
  - C. GERMAIN
  - L. POUGET
  - C. JEANJEAN

### «PRATIQUER VOTRE SPORT FAVORI - OU ET DANS QUELLE CONDITION ?»

- DIMANCHE 16 OCTOBRE, avec :**
- C. BENEZIS
  - M. SOULAS
  - A. BENEZECH
  - M. REBOAH

### «TOUS LES JOURS SE LOGER, SE SOIGNER, PRESERVER SES DROITS, REDUIRE LES HANDICAPS»

- LUNDI 17 ET MARDI 18 OCTOBRE, avec :**
- A. VEZINHET
  - S. FLEURENCE
  - J.L. LAMARQUE
  - H. COLAS
  - R. BRES
  - C. FOURTEAU
  - G. ZEMMOUR
  - A.M. GLAUZEL
  - J. ATLAN
  - J. MARTIN

### «S'ENGAGER POUR LES AUTRES»

- MERCREDI 19 OCTOBRE, avec :**
- G. DROZ
  - C. ZANNETTACCI
  - M. BARALE
  - J.L. CASTET
  - C. LAZERGES
  - C. MORALES

### «DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : L'ENTREPRISE ET L'EMPLOI» (Parc d'activités, Cap Alpha)

- JEUDI 20 ET VENDREDI 21 OCTOBRE, avec :**
- J.C. BIAU
  - R. DUGRAND
  - B. FABRE
  - P. GENESTE
  - C. VALETTE
  - B. MICHEL
  - P. MATHIEU
  - G. DELONCLE

### «TOUS LES JOURS LIRE, DANSER, CREER, SE FORMER, S'EXPRIMER»

- SAMEDI 22 OCTOBRE, avec :**
- H. TALVAT
  - A. LEVY
  - P. OGE
  - J. ATLAN

8-9-10 OCTOBRE

# SALON DU CHAMPIGNON

Un peu de pluie d'automne sur la terre encore chaude et les champignons sortent ! Que vous soyez fin connaisseur, simple amateur ou carrément novice, rendez-vous au Salon des champignons, les 8, 9, et 10 octobre. Cette manifestation organisée par la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, avec la Faculté de Pharmacie et l'Ensam est

la treizième du genre. Le salon présentera l'ensemble des champignons de notre région, particulièrement riche dans ce domaine. Vous pourrez aussi y apporter votre panier plein, et des spécialistes prêteront à l'identification de votre récolte.

Vous y trouverez également un stand de toxicologie faisant apparaître les dangers des espèces vénéneuses.

Enfin, la gastronomie sera au rendez-vous avec un stand présentant les meilleures recettes.

Samedi 8 octobre - de 14h à 19h  
Dimanche 9 octobre - de 9h30 à 19h  
Lundi 10 octobre - de 9h30 à 19h  
Ecole Supérieure Agronomique  
Place Viala.

# BrÈves



## VENEZ FLANER RUE DU FAUBOURG DU COURREAU

5 millions de francs et plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour refaire à neuf la rue du Faubourg du Courreau. Mais le jeu en valait la chandelle. Une rue à (re)découvrir.

M Tranchida, ancien président des commerçants de la rue du Faubourg du Courreau est un homme heureux : «Notre rue a aujourd'hui complètement changé de visage. Elle est belle et confortable même si on peut encore apporter quelques améliorations comme des bacs à fleurs».

Il a fallu sept mois pour mener à bien les travaux. C'est long pour les commerçants qui ont vu, c'était inévitable, leur chiffre d'affaires baisser. Mais malgré cela, d'après M. Tranchida, la plupart des commerçants sont très contents, persuadés que les affaires vont vite reprendre. Le chantier s'est d'ailleurs, précise le porte-parole des commerçants de la rue, déroulé dans d'excellentes conditions :

«Les gens qui ont travaillé sur le chantier sont fantastiques, d'une gentillesse extraordinaire. Ils se sont mis en quatre pour rendre service aux commerçants. Je dis bravo à cette équipe là !»  
La nature des travaux a été choisie en étroite concertation avec les services de la Ville autour de Louis Pouget, Adjoint au Maire, délégué aux tra-

vau, et la Chambre de Commerce. L'objectif était de revivifier la vocation commerciale, déjà affirmée, de la rue, en réaménageant les trottoirs et en créant une continuité visuelle avec la rue Saint-Guilhem. La rue a donc été totalement rénovée au niveau des réseaux et revêtements. L'ensemble des trottoirs ont été élargis. Une file de stationnement a été conservée côté impair, de la rue de la Merci jusqu'au Faubourg Jeu de Paume, et des deux côtés entre le Plan Cabanne et la rue de la Merci. L'éclairage public a été totalement refait avec du matériel identique à la rue Saint-Guilhem. Les réseaux électriques aériens ont été enterrés ce qui concourt également à l'esthétique de la rue.

L'aménagement paysager a été réalisé dans la continuité de celui de la rue Saint-Guilhem, vingt quatre palmiers (chamaerops excelsa) ont été plantés par groupes de quatre et l'espace vert situé à proximité du Plan Cabanne a été réaménagé.

Coût des travaux : 5MF.



## ECRIVAIN PUBLIC

Pour tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur courrier et démarches, une permanence d'écrivain public a été mise en place les deuxièmes et troisièmes jeudis de chaque mois, de 9h à 16h30, hors vacances scolaires. Maison pour Tous George Sand 1010, Avenue de Saint-Maur  
Tél : 67.79.22.18

## SEMAINE LUMIERE ET VISION

25 OCTOBRE - 16 NOVEMBRE

Comme chaque année, la Prévention Routière organise pendant une semaine, un contrôle gratuit des éclairages des véhicules. Au plan national, 50 % des accidents ont lieu de nuit et occasionnent 50 % des victimes alors que ce type de circulation ne représente que 20 % du trafic total. On comprend à travers ces chiffres, l'importance que revêt cette prestation pour les automobilistes avant l'hiver. Alors profitez-en et rappelez-le, c'est gratuit!

URGENCE CARDIAQUE : FAITES LE 15, LE GESTE QUI SAUVE ! Plus de 40.000 morts subites sont dénombrés chaque année en France dont près des 2/3 sont d'origine coronaire. Or, bon nombre d'entre elles, prématurées, pourraient être évitées si tous les français savaient ce qu'il y a lieu de faire quand ils sont témoins d'un malaise cardiaque, à savoir :

- prioritairement appeler le 15, éventuellement le 18 ;
- si possible, en attendant les secours, faire les premiers gestes de réanimation.

## LE MAMOBILE EN OCTOBRE

Quartier Boutonnet :  
Jeudi 13.  
8h-18h  
Vendredi 14.  
8h-18h  
Samedi 15.  
9h-16h  
Lundi 17.

## JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

# L'EAU SOURCE DE VIE

«L'eau source de vie», le thème retenu pour la journée mondiale de l'alimentation pose un problème fondamental pour le développement et l'avenir de l'humanité.

Pénurie d'une part, surabondance de l'autre : du Sahel au Bangladesh en passant par les pays industrialisés dont les besoins s'accroissent sans cesse, la maîtrise de l'eau s'avère indispensable.

A l'inégalité des ressources (600 litres d'eau par jour et par personne à Montpellier ; 20 litres dans les pays du Tiers Monde), s'ajoute l'inégalité de qualité : dans les pays en voie de développement, 4/5e des maladies et 1/3 des décès sont dus à l'eau contaminée. Le Comité Français de Solidarité Internationale (ex-comité français contre la faim) est chargé de mettre en oeuvre sur tout le territoire «la journée mondiale de l'alimentation.

A Montpellier, la manifestation se déroulera sur trois jours, les organisateurs ayant voulu donner une cer-

taine ampleur à l'évènement. Un grand nombre d'organisations se sont regroupées autour du Comité Français pour préparer ces journées : la trentaine d'associations montpelliéraines qui font partie du comité, mais aussi des organismes de recherche comme le CIRAD, l'ORSTOM, la Maison de l'Environnement, la Maison des Tiers-Monde, l'Agence de bassin, Verseau, l'Unicef, Agropolis, la Ville, le District, etc.

«L'objectif de ces journées, explique M. Fousnaquer, délégué territorial du Comité Français de Solidarité Internationale, est de souligner que l'eau est une richesse qui n'est pas indéfinie, qui est très mal répartie et que l'on peut partager. Nous avons pensé qu'il était intéressant de situer le problème sous deux angles : l'eau dans notre environnement local, l'eau dans les pays en voie de développement.»

Le programme, copieux, des journées montpelliéraines décline donc les deux aspects du problème : «l'eau ici et l'eau là-bas».

## 14 - 15 - 16 OCTOBRE PROGRAMME

### VENDREDI 14 OCTOBRE : JOURNEE D'ANIMATIONS

Toute la journée, sur l'esplanade, devant la fontaine, animations.

- expositions-montage : l'eau «ici et là-bas» ;
- cad'eaux : vente de bouteilles d'eau de source au bénéfice des deux projets du CFSI (école et irrigation à Djibouti au Mali, et Choléra No à Lima) ;
- distribution de documents sur «l'eau partagée» ;
- concours de photos sur «L'homme et l'eau» (du 14.10 au 22.03) ;
- concours de pêche ludique en eau claire ;
- lâcher de ballons.

### DIMANCHE 16 OCTOBRE : SORTIES-PROMENADES

Visite, promenades, découvertes sur l'eau et l'environnement par exemple, la station de pompage du Lez, les étangs... Ces visites gratuites seront guidées. Organisateurs : Mairie de Montpellier, Maison de l'Environnement, Agropolis.

### MARDI 18 OCTOBRE : JOURNEE TIERS-MONDE A L'ECOLE

Cette journée traditionnelle se déroule cette année en même temps que la journée mondiale de l'alimentation et sur le même thème.

Le maître d'oeuvre en est le Centre Documentation Tiers Monde qui prévoit entre autre un important programme en liaison avec les restaurants scolaires. Ce programme n'est pas définitif. Pour avoir des renseignements complémentaires, Maison des Tiers-Mondes, Tél : 67.72.12.03

### SAMEDI 15 OCTOBRE : REFLEXIONS-DEBATS

Le matin, «l'eau ici»

- 10h - Film le Lez (présenté à Okeanos)
- 10h15 - Exposé «Montpellier Ville d'eau (par la Mairie)
- 11h - Exposé «Lez, étangs, méditerranée» (par la Maison de

DEUX NOUVEAUX DELACROIX A  
DECOUVRIR AU MUSEE FABRE

Dans le cadre du réaccrochage du Musée Fabre, en particulier, des salles consacrées à la peinture du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Musée Fabre propose de découvrir deux nouveaux tableaux de Delacroix, prêtés par le Musée Delacroix à Paris : «La Madeleine repentante» dont Baudelaire a parlé et le «Rapt de Rebecca» prêté par le Metropolitan Museum de New-York. Ces deux tableaux seront exposés à la fin du mois d'octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1995 dans une salle où figurent les six Delacroix, que possède notre Musée.



Eugène Delacroix, «La Madeleine dans le désert».

THEATRE JEAN VILAR

L'ouverture du Théâtre Jean Vilar à la Paillade marque une nouvelle étape dans la politique culturelle de la Ville et témoigne de la volonté d'aller sans relâche vers de nouveaux publics. Ses structures très modernes aptes à recevoir toutes sortes de spectacles, sa programmation ouverte, sa proximité avec la Maison pour Tous Léo Lagrange en font une véritable pépinière de nouveaux spectateurs, en relation avec les autres structures de la Ville.

**LA NUIT EST AUSSI UN SOLEIL**  
L'enfer de l'appartheid revisité par Arrabal de Fernando Arrabal  
Mise en scène Corinne Leibovici par la Troupe des 3 plus points 20 et 21 octobre à 21h  
**LE CHAT BOTTE**  
d'après le célèbre conte de Charles Perrault par la Troupe du Griffy  
Mise en scène par Alain Garcia Musique de Jean-Marc Dufour  
Au programme : 26 octobre à 15h  
**Théâtre Jean Vilar**  
Tél. : 67 40 33 57

THEATRE GERARD PHILIPPE

La Maison pour Tous Joseph Ricome disposait d'une salle vétuste, mal équipée. C'est aujourd'hui une véritable salle de théâtre de 117 places, équipée d'une régie son et lumière. Outil de promotion et de diffusion d'activités culturelles, elle accueille depuis la rentrée des troupes locales et régionales pour

des spectacles de théâtre, chant, danse, musique, cinéma, etc. Cette salle a été inaugurée le 30 septembre dernier.  
Théâtre Gérard Philippe  
Maison pour Tous Joseph Ricome  
7 rue Pages  
tel : 67.58.71.96



Théâtre Gérard Philippe.

AU PROGRAMME

- 21 Octobre : au Théâtre Zo  
• Le Chat Botté Spectacle pour enfants  
au Théâtre du Griffy  
Spectacle pour enfants.
- 9 Novembre :  
• Fifi et Mimi
- 20 Novembre :  
• Risotto,  
Théâtre des Treize  
Vents.

MUSIQUE

**MOZART - SCHUMANN - SCHUBERT**  
Solistes de l'OPM  
Maria Joao Pires, piano - Augustin Dumay, violon.  
Salle Pasteur - le Corum - 20h30  
Vendredi 7 octobre.

**BEETHOVEN - STOCKHAUSEN**  
Klaus Steffes-Hollander, piano  
Salle Molière - 20h30.  
Vendredi 7 octobre.

**FRANCAIX - BEETHOVEN - SCHUBERT**  
Orchestre Philharmonique de Montpellier LR  
Direction : Friedemann Layer - Maria Joao Pires, piano.  
Opéra Berlioz 14 et 15 octobre (le 14 à 20h30 - le 15 à 17h).

**BRAHMS**  
Requiem Allemand Ensemble Vocal de Montpellier Eglise Ste-Thérèse  
Vendredi 21 octobre - 21h.

**KORNGOLD - BERLIOZ**  
Orchestre Philharmonique

de Montpellier L.R.  
+ Solistes de Montpellier-Moscou.  
Direction : Carlos Paita - Jacques Prat, violon  
Opéra Berlioz Le Corum - Samedi 22 octobre - 17h.

**RECITAL DE LILIANA FARAON ET LAURENCE CERESUELA**  
Bertrand Halary, piano.  
Salle Molière Samedi 22 octobre - 17h.

**POULENC - PUGNANI**  
Orchestre de Chambre de l'OPM  
Direction : Friedemann Layer - Michel Raynie, flûte, Daniel Mesguich, récitant.  
Opéra-Comédie Jeudi 27 octobre - 20h30.

**BLACK & WHITE GOSPEL SINGERS**  
Concert de negro spirituals & gospel en faveur de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture.  
Opéra-Comédie Vendredi 4 novembre - 20h30.



Le Narcisse et l'oignon.

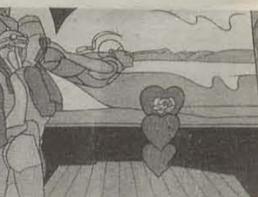
EXPOS

**THEATRE PAYSAGES - FRAGMENTS D'UNE ŒUVRE**  
Photographies de Claude Bricage  
Espace Photo Angle Le Corum de 13h à 19h - entrée libre - fermé le lundi.  
du 4 au 9 octobre.

**COLLECTION PERMANENCE**  
Estampes contemporaines de la Fondation Pfizer.  
Carré Ste Anne de 13h à 18h - entrée libre - fermé le lundi.  
du 12 au 30 octobre.

**10 ANS DE COLLECTION DE MONTPELLIER PHOTO-VISIONS**  
Espace Photo Angle + le Corum niveau haut.  
de 13h à 19h - entrée libre - fermé dim. & lun.  
du 18 octobre au 26 novembre.

**EXPOSITION D'ESTAMPES CONTEMPORAINES**  
Carré Ste Anne



Collection permanente de la Fondation Pfizer.

THEATRE

**RISOTTO**  
d'Amadeo Fago et Fabrizio Beggiano  
Spectacle du Teatro Politecnico de Rome  
Théâtre de Grammont du 11 au 23 octobre à 20h45 - mer & jeu. à 19h - dim. à 18h. relâche lun.

**LEON REDBONE**  
Théâtre Jean Vilar  
Jeudi 3 novembre - 21h.

**LE NARCISSE ET L'OIGNON**  
inspiré de Peer Gynt d'H. Ibsen  
Mise en scène : Bernard Guittet  
Théâtre de Grammont du 3 au 5 novembre les 3 & 4 à 19h - le 5 à 20h45

IMAGES DE LA MEDITERRANÉE

Le Festival de Cinéma Méditerranéen fait de Montpellier, pendant 10 jours la capitale artistique de la Méditerranée. Un rendez-vous capital, et convivial, à ne pas manquer !

Avec 45.000 spectateurs, le Festival du Cinéma Méditerranéen se place dans le peloton de tête des festivals de cinéma en France. Et si l'on en croit son directeur Pierre Pitiot, cela ne s'arrêtera pas là ! Avec Henri Talvat, Président du Festival, délégué au Pôle Antenne, il se propose dans les années à venir de donner un nouveau souffle au Festival.  
«En attendant», précise-t-il, «l'édition 94, la seizième du genre, reste dans la lignée de l'édition 93 en gardant la même structure : on y trouvera des films récents, des films anciens, des longs métrages, des courts-métrages,

des expositions, des tables rondes, un jury, une distribution de Prix et des invités prestigieux.»  
Le programme mitonné cette année est aussi attractif pour le grand public que pour les cinéphiles confirmés et les professionnels. Les tarifs sont tout aussi attractifs avec des «pass» pour les scolaires et les étudiants, des tarifs «solidarité» pour les demandeurs d'emploi, des carnets de fidélité, des tarifs collectifs, la gratuité pour le cinéma Jeune Public, etc.  
Tous les montpellierains sont invités à se rendre à cette grande fête du cinéma qui est d'abord et avant tout organisée pour eux.

RÉTROSPECTIVE

MEDITERRANEE BAROQUE ET CINEMA

L'art baroque qui de Rome s'étendit du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle à l'Europe et à l'Amérique latine, dans son essence même, par l'exaltation du mouvement et de l'illusion préfigure le cinéma. Trois siècles plus tard des grands metteurs en scène se sont inspirés de cet art : les films de Fellini, Visconti, Welles, Ophuls en sont la parfaite illustration.  
Films principaux : Fedora (1978), Lola Montes (1955), Ginger et Fred (1985), La Femme et le Pantin (1935), La Soif du mal (1957), Victor Victoria (1982)...

(1969), Oedipe Roi (1967), Porcherie (1968), Le Decameron (1970), Les Mille et une Nuits (1973), Salo ou les 120 journées de Sodome (1975)...

CINEMA ESPAGNOL : DE LA DICTATURE A LA DEMOCRATIE, LE CINEMA ESPAGNOL EN TRANSITION

Un parcours permettant de confronter ou de mettre en parallèle certaines oeuvres du post-franquisme (1975-1985) avec des films-références de la période 1955-1965. A cette occasion un hommage sera rendu au producteur Elias Querejeta.  
Films principaux : Bienvenue M. Marshall (1952), Viridiana (1961), Le Bourreau (1963), Pascal Duarte (1975), Les Paroles de Max (1978), Le crime de Cuenca (1981).

HOMMAGE ET GROS PLAN

- Hommage à Paulo Branco, producteur portugais.  
- Gros plan sur le cinéma égyptien des années 80.

CARTE BLANCHE A LA CINEMATHEQUE ESPAGNOLE

Quatre programmes rarissimes choisis et préparés spécialement pour Montpellier par le Conservateur de la FilMOTECA Espanola : Pilar Guerra (1926), Actualités de la guerre civile (sélection 1938), Duende et le mystère du Flamenco (1952), Les Juifs miraculeux (1957).

CINEMA D'ANIMATION ITALIEN

En deux films courts, un panorama du cinéma d'animation musical italien et de film pour enfants.



Pier Paolo Pasolini

INTEGRALE DE L'ŒUVRE CINEMATOGRAPHIQUE DE PIER PAOLO PASOLINI

Toutes les oeuvres de ce grand cinéaste et poète dont quatre inédits avec pour la plupart des copies neuves sous-titrées en français.  
Films principaux : Accatone (1961), Mamma Roma (1962), l'Evangile selon St Mathieu (1964), Médée

ET ENCORE

**STAGE PEDAGOGIQUE AVEC LES CLASSES CINEMA AUDIOVISUEL**  
Au Corum du 21 au 23 octobre : l'œuvre de Robert Flaherty.

**FESTIVAL «JEUNE PUBLIC»**  
Séance d'ouverture le 13 octobre à 14h30 au Corum. Centre Rabelais les 14, 17, 18, 19, 20 octobre, séances à 9h30 et 14h30. Une sélection de six films méditerranéens présentés et animés par le Festival pour les écoliers de la ville. (Infos : 67.34.70.30).

**VIDEO A LA MEDIATHEQUE GUTENBERG**  
Une sélection de 30 programmes du 21 au 29 octobre. (Tél : 67.52.70.14).

**JOURNEES PROFESSIONNELLES : BOURSES D'AIDE A LA PRE-PRODUCTION**  
Examen de 12 projets professionnels de longs métrages de fiction par un jury international qui remettra une ou plusieurs bourses.

**TABLES RONDES (Le Corum - Salle Barthez)**  
Méditerranée, baroque et cinéma. Pier Paolo Pasolini. Cinéma espagnol de la dictature à la démocratie. Trésors de la cinémathèque espagnole «Re-garder» les films pour sauver le cinéma». Conférence de B. Karectre, Conservateur de la cinémathèque algérienne.

**EXPOSITIONS**  
La méditerranée baroque (photos de Ferrante Ferranti). Pier Paolo Pasolini, une autobiographie. Le cinéma baroque s'affiche.

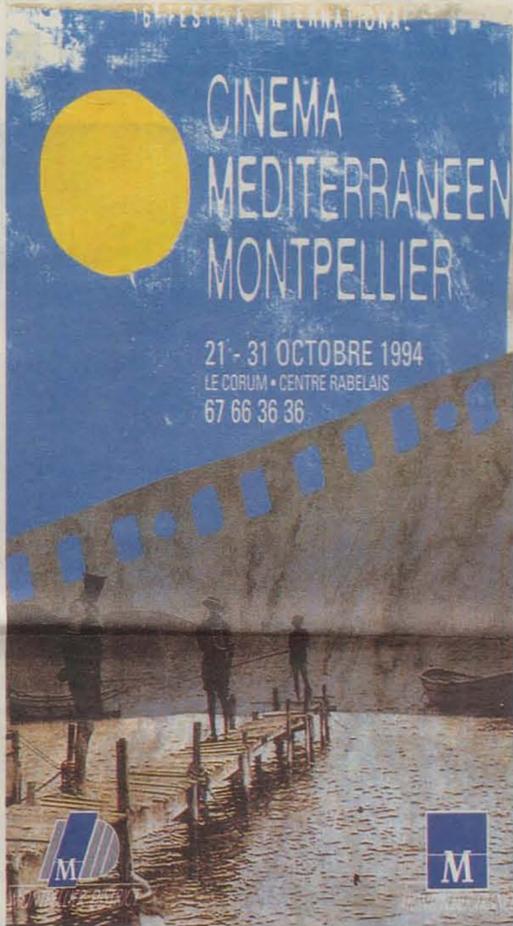


Tito et moi (Festival jeune public)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Bureaux du Festival**  
6, rue Vieille Aiguillerie  
Tél : 67.66.36.36

**Accueil-Information billetterie**  
au Corum niveau 0 à partir du vendredi 21 octobre de 9h30 à 22h



PANORAMA DE LA MEDITERRANÉE

**PLUS DE 60 FILMS RECENTS,** longs ou courts métrages. Avec entre autres : Bab-el-Oued City (Algérie), Le Terroriste (Egypte), Information Express (Georgie), Venus de la neige (Grèce), Café au citron (Israël), Trop seul (Italie), Les Trois Palmiers (Portugal), Loisir (Roumanie), Les

Figurants (Syrie), Un navire dans le désert (Turquie).



«Information Express» Eldar Chengueliaia (Georgie)

**SECTION COMPETITION** du 24 au 29 octobre inclus. Palmarès le 30 octobre. 12 films de long métrage et 15 films de court métrage sélectionnés parmi les titres du panorama.

# LE CONSEIL D'ÉTAT, LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, LE 1<sup>er</sup> MINISTRE ONT TRANCHÉ : PORT MARIANNE-RICHTER N'EST PAS INONDABLE. LA FACULTÉ A OUVERT LE 3 OCTOBRE 1994.



**Après plusieurs mois de bataille juridique le plan d'exposition aux risques naturels (PER) de Montpellier confirmant la non inondabilité de Richter a été signé par le Premier Ministre, après avis favorable du Conseil d'Etat, le 12 septembre. Une bonne nouvelle pour l'Université et l'activité du bâtiment et des travaux publics dans notre ville (et notre article page 6).**

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Décret du 12 septembre 1994 portant approbation du plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de la commune de Montpellier dans le département de l'Hérault

NOR : ENVP9420044D

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre de l'environnement,  
Vu la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ;

Vu la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs ;

Vu le décret n° 93-351 du 15 mars 1993 relatif aux plans d'exposition aux risques naturels prévisibles ;

Vu l'arrêté du préfet du département de l'Hérault en date du 21 octobre 1988 prescrivant l'établissement d'un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles sur la commune de Montpellier ;

Vu l'arrêté du préfet du département de l'Hérault en date du 22 novembre 1993 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan d'exposition aux risques ;

Vu le rapport et l'avis défavorable du commissaire enquêteur en date du 10 février 1994 ;  
Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Montpellier du 30 mars 1994 qui a émis un avis favorable sur le projet de plan d'exposition aux risques ;  
Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu.

Décède :

Art. 1<sup>er</sup> - Est approuvé, tel qu'il est annexé au présent décret (1), le plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de la commune de Montpellier, qui comprend :

1. Un rapport de présentation ;
  2. Un règlement ;
  3. Un plan de zonage au 1/5 000.
- Sont annexés au plan cinq documents d'information :
- carte d'aléa 4 a ;
  - carte d'occupation du sol 4 b ;
  - carte de vulnérabilité 4 c ;
  - recueil des fiches de plus hautes eaux 4 d ;
  - catalogue des mesures de prévention 4 e.

Art. 2. - Le ministre de l'environnement est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 12 septembre 1994.

ÉDOUARD BALLADUR

Par le Premier ministre :  
Le ministre de l'environnement,  
MICHEL BARNIER

(1) Il peut être pris connaissance de ce plan à la préfecture de l'Hérault, place des Martyrs-de-la-Résistance, 34000 Montpellier, et à la mairie de Montpellier, 1, place Francis-Ponge, 34000 Montpellier.

